



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 89 (1990), p. 271-282

Michel Valloggia

Un groupe statuaire découvert dans le mastaba de Pepi-Jma à Balat [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

UN GROUPE STATUAIRE DÉCOUVERT DANS LE MASTABA DE PEPI-JMA À BALAT

Poursuivant ses activités entreprises depuis 1977 dans la nécropole de Qila' el-Ḍabba (Balat), l'IFAO a entamé, dès 1984, de nouvelles investigations sur le kôm du « mastaba I »¹. Auparavant, les travaux conduits par Ahmed Fakhry sur ce tell avaient révélé l'installation de plusieurs sépultures importantes, signalées par des monuments inscrits aux noms des gouverneurs de l'oasis, *Pjpy-jm*² et *Dšrw*². À l'issue de la sixième campagne qui s'est achevée en février 1989, il convient de mentionner que les dégagements consacrés au mastaba de *Pjpy-jm*² ne sont pas terminés³. Néanmoins, la trouvaille qui fait l'objet de cette note invite à décrire brièvement l'économie générale de ce complexe, dans la perspective de localiser cette découverte dans son contexte archéologique.

LOCALISATION DE LA DÉCOUVERTE

Situé à la périphérie méridionale du secteur fouillé par A. Fakhry, le « mastaba I » doit sa désignation à une nomenclature provisoire, établie lors de l'implantation du carroyage général⁴. Par la suite, les décapages de surface confirmèrent la présence de plusieurs superstructures contiguës, aménagées sur une colline qui domine d'environ 2,00 m la plaine du cimetière de Qila' el-Ḍabba (cf. fig. 1).

Un relevé du module des briques appareillées dans ces structures, joint à l'examen de l'orientation de ces constructions, suggéra l'existence de trois mastabas (MI/A-B-C), dont le plus ancien — MI/A — paraissait avoir été remanié en MI/D (cf. fig. 2)⁵.

1. Qu'il me soit permis de renouveler, ici, l'expression de ma reconnaissance à M^{me} Paule Posener-Kriéger, directeur de l'IFAO, pour la confiance qu'elle ne cesse de me témoigner à l'occasion de ces travaux. À ces remerciements, je souhaite également associer le Fonds national suisse de la recherche scientifique et l'université de Genève qui, par leur soutien, permettent cette fructueuse collaboration avec l'Institut.

2. Cf. J. Osing in *Denkmäler der Oase Dachla aus dem Nachlass von Ahmed Fakhry*, AV 28, p. 21-25.

3. L'équipe des participants comptait M^{lle} P. Ballet; MM. K. Baha el-Din Zaza; Ch. Charignon; P.-Y. Gimenez; J.-F. Gout; M. Wuttman et, temporairement, MM. J.E. Molto, M. Shaaban et P. Sheldrick, anthropologues de la Mission canadienne de Bashandi. L'Organisme des Antiquités de l'Égypte fut représenté par M. Maher Bashandi Amin, inspecteur. Que chacun trouve ici mes remerciements pour le concours efficace prêté durant cette mission.

4. Cf. Valloggia, *Balat I*, *FIFAO* 31, p. 6-7.

5. Cf. Valloggia, *ASAE* 70, p. 172-173.



Fig. 1. — Le kôm du « mastaba I », vu du nord (1984).

L'extension des travaux en superstructure, puis en infrastructure, vint, toutefois, corriger cette hypothèse, modifiant notamment l'ordre chronologique d'occupation du kôm. La dépose partielle d'éléments de murs, visant à permettre une analyse des enduits extérieurs, invite aujourd'hui à considérer que les premières implantations furent aménagées sur le versant oriental du tell. C'est-à-dire, que les deux mastabas les plus anciens, dont celui de *Dšrw*, faisaient face à l'agglomération d'Ayn Ašīl et avaient ainsi une orientation principale est-ouest semblable à celle des autres complexes de la nécropole.

La troisième construction, destinée à *Pjppj-jm*, paraît donc avoir été adossée à la façade arrière des deux mastabas mitoyens. Dès lors, ce complexe de grandes dimensions (env. 45,00 m × 30,00 m), présente une double orientation; l'édifice se développe tout d'abord sur un axe nord-sud, incluant, successivement : une voie d'accès, une cour septentrionale (partagée en deux secteurs de magasins à l'est et de tombes secondaires à l'ouest) et, au sud, le dispositif du mastaba. La seconde direction, est-ouest, ne concerne que l'économie de la sépulture de *Pjppj-jm* : celle-ci réunit une cour intérieure, desservant deux chapelles orientales, et l'entrée principale aménagée dans la façade à redans du massif des superstructures. À l'intérieur du mastaba lui-même, aucune trace de construction importante n'a

été découverte, hormis quelques murets, dégagés dans l'aire méridionale. Ces vestiges, demeurés *in situ*, paraissent avoir appartenu à deux chapelles, bâties contre le parement intérieur des enceintes est et ouest du mastaba. En revanche, le décapage de la surface centrale révéla l'existence d'un vaste cratère, dont le sommet était plus ou moins circonscrit au périmètre intérieur des murs d'enceinte. La fouille de la cour orientale et du mastaba lui-même permit le dégagement d'une descenderie orientée nord-sud et creusée à ciel ouvert. Après un coude à l'équerre vers l'ouest, celle-ci se poursuit sous la forme d'une galerie voûtée, construite en briques. Son itinéraire, cheminant sous l'entrée de l'enceinte à redans, se dirige ensuite vers le nord-ouest. Il traverse alors un mur de soutènement qui dessine, en plan, l'image d'un grand puits d'environ 5,70 m de côté. C'est à l'intérieur de ce cadre massif, dont l'épaisseur des murs avoisine les 2,00 m, que fut aménagé, à une profondeur de 10,70 m l'appartement funéraire principal (cf. pl. XXXIIIa).

Subsidiairement à cette sépulture, une travée de trois puits parallèles (dim. int. env. 1,80 m × 1,70 m), alignés sur un axe est-ouest, furent construits contre le parement sud de l'infrastructure centrale. Fouillés jusqu'au niveau de leur sol dallé en brique (prof. env. 10,75 m), ces accès desservent vraisemblablement des caveaux méridionaux liés à la présence des chapelles de surface, précédemment mentionnées.

L'économie du grand puits, telle qu'elle apparaît au stade actuel des travaux, comporte, au voisinage de son angle nord-est, une entrée reliée à l'extrémité de la descenderie. À cet endroit, le plafond de la galerie fut réalisé au moyen d'une dalle de grès (dim. 1,70 m × 1,00 m × 0,20 m). L'entrée elle-même, en pierre, est constituée d'un seuil, de jambages et d'un linteau; tandis que la fermeture du passage comprend un monolithe de calcaire (dim. 1,40 m × 0,96 m × 0,24 m), posé verticalement et scellé au plâtre, contre l'encadrement de la porte. Cet accès s'ouvre sur une antichambre voûtée (dim. 5,00 m × 1,50 m; haut. de plafond env. 1,50 m), orientée est-ouest, qui occupe toute la moitié septentrionale du puits. La partie sud, d'après les traces de naissances de voûtes demeurées en place, paraît avoir été divisée en deux pièces mitoyennes, nord-sud, perpendiculaires à la chambre de l'entrée.

Dans la pièce du sud-est, les traces d'un coffre de bois stuqué ont conduit à la découverte d'éléments du mobilier funéraire, comprenant, notamment, des instruments de toilette, tels que des vases à onguents, avec une palette en calcite, une cuiller à fard en ivoire et une pince à épiler, en cuivre. Parmi les objets en pierre dure figurent également des haches polies et un polissoir.

L'essentiel de cet aménagement funéraire fut très détruit par la traversée d'une importante cheminée de pillage qui descendait jusqu'au niveau de fondation de ces infrastructures, soit à une profondeur d'environ 12,30 m. L'antichambre septentrionale n'a pas échappé à ces bouleversements : seules les extrémités de la pièce avaient conservé la trace de dépôts mobiliers. La partie ouest a notamment livré l'empreinte, au sol, des fragments d'un coffre (ou d'un cercueil?) en bois stuqué (dim. max. 1,30 m × 0,80 m). Au-delà, la chambre abritait encore une série de dix-huit jarres en terre cuite, parfaitement alignées depuis le fond de la pièce. Enfin, dissimulé par ces récipients, un groupe statuaire du propriétaire du mastaba et de son épouse avait été déposé dans l'angle sud-ouest de l'antichambre,

au niveau 119,92 m (cf. pl. XXXIII *b*). Les deux personnages regardaient en direction du levant, l'homme se trouvant au sud, avec sa femme, assise à sa gauche (cf. pl. XXXIV *a*).

Il est à noter que cette position du groupe, dans la tombe, relevait peut-être d'un usage en vogue durant l'Ancien Empire : une situation identique fut signalée à propos de la découverte d'un groupe anonyme, provenant de la sépulture du vizir Isi, à Edfou⁶.

DESCRIPTION

Groupe polychrome : inv. B. 1606 (IFAO, inv. n° 4088).

Matière : calcaire, crayeux clair et poreux.

Dimensions :

- Haut. de l'homme : 29,8 cm;
- Haut. de la femme : 28,4 cm;
- Socle : larg. : 14,0/12,2 cm; prof. : 17,7 cm; haut. : 3,0/2,3 cm.
- Siège : haut. : 12,1/11,8 cm; long. : 14,5/13,5 cm.

État de conservation :

- Homme : cassure du bras gauche au niveau de l'épaule; cassure de l'avant-bras droit, au-dessus du coude; cassure à la taille et dans le dos, sous le coude de la femme.
- Femme : cassures des deux bras.
- Socle : cassure devant les pieds de l'homme.

Ce groupe, sculpté dans un bloc de calcaire local (cf. *infra*), figure deux personnages traités à la même échelle. L'homme et la femme sont représentés seuls, assis sur un siège commun⁷. Leurs vêtements, perruques et bijou reflètent une position sociale élevée, bien confirmée par deux inscriptions qui désignent respectivement le propriétaire du mastaba, *Pjpy-jm*³ et son épouse, la dame *'Iswt*. L'intimité du couple est ici discrètement soulignée par le geste des bras qui unit les deux images (cf. pl. XXXIV *d*).

*Pjpy-jm*³, représenté dans une attitude traditionnelle, est assis, le bras droit posé sur sa cuisse, avec le poing fermé, serrant un morceau de tissu plié⁸, tandis que son bras gauche enlace sa compagne, en la tenant par l'épaule. L'homme porte une perruque évasée, peinte en noir et constituée de longues mèches parallèles, partant d'une raie médiane à peine marquée. Cette coiffure, en descendant bas sur le front, se retourne derrière ses oreilles légèrement décollées⁹. Le visage conserve le bel ovale d'un homme en santé. Les sourcils,

6. Cf. Desroches-Noblecourt, in *Un siècle de fouilles françaises en Égypte*, 1880-1980, p. 65.

7. Cf. Vandier, *Manuel* III, p. 78.

8. Cf. Stæhelin, *ZÄS* 96, p. 125-133 et n. 86, a; Fischer, *MMJ* 10, p. 9-21 et Id., *JARCE* 13, p. 18.

9. Cf. Vandier, *o.c.*, p. 103. Des exemples de cette perruque sont assez fréquents sous la

VI^e dyn.; cf., notamment, Baltimore, Inv. 22.374 (Steindorff, *Cat. Walters Art Gallery*, pl. 2, No. 18); Caire *CG* 72; 75 (Borchardt, *CGC, Statuen*, p. 61); Hildesheim 1572 (*CAA*, Bd 2, Lf. 4); Berkeley Mus. 6-15990 (Lutz, *Eg. Statues and Statuettes*, pl. 24 *a*) et Schoske-Wildung, *Entdeckungen*, no. 21).

bien dégagés, surmontent des yeux globuleux ¹⁰, assez écartés de la racine du nez. Ce dernier, droit, paraît épaté, en raison des coups de ciseau qui dégagent avec sûreté les ailes du nez et rendent saillantes les pommettes. La gouttière labio-nasale est également discrètement notée, tandis que les lèvres, charnues et serrées, se terminent par deux petits traits verticaux, donnant au visage l'expression résolue d'un homme dans la force de l'âge ¹¹.

Pjpi-jm est paré d'un collier large, marqué au cou et sur la poitrine par des traces d'ocre jaune, contrastant avec la coloration rouge du corps. Le buste laisse transparaître une musculature ferme, tout en conservant à l'effigie une silhouette élancée. Le personnage porte un pagne court, blanc, tenu par une ceinture, dont la languette oblique n'est pas visible.

Confrontée à l'ensemble des productions de la fin de l'Ancien Empire, force est d'admettre que cette statuette réunit tous les éléments conventionnels, inspirés de la statuaire royale, pour immortaliser l'image d'un responsable de la classe dirigeante ¹².

Légèrement plus petite que son époux, *'Iswt* paraît occuper une place en retrait, si l'on tient compte de la découpe du socle dans sa partie antérieure. On rappellera, toutefois, que l'origine de ce décrochement ne résulte théoriquement que du rapprochement de deux statuettes individuelles réunies pour former un groupe ¹³. L'attitude de la femme, hormis la position ouverte de la main gauche sur la cuisse, est identique à celle de son mari. On observe ainsi, dans le geste de son étreinte, que son bras droit passe sur celui de son époux et que sa main est posée sur l'omoplate de *Pjpi-jm* : la symétrie est donc parfaite (cf. pl. XXXIVd).

La dame porte une coiffure qui, sans être exceptionnelle, n'en demeure pas moins rarement attestée dans la statuaire de cette époque. Il s'agit d'un type de perruque bouclée, rappelant l'aspect d'une chevelure naturelle, telle qu'elle apparaît, notamment sur un modèle de servante broyant du grain ¹⁴. Les boucles y sont indiquées par de longues mèches parallèles, striées en petits rectangles allongés ¹⁵. Le traitement du visage, proche de celui de son conjoint, accuse toutefois un galbe plus délicat. Avec sa gouttière labio-nasale marquée et ses lèvres fines, la bouche cache une petite moue, soulignée par un menton

10. Le soin prêté à l'exécution des yeux fut récemment examiné par Bothmer, *On Realism in Egyptian Funerary Sculpture of the Old Kingdom in Expedition 24/2*, 1982, p. 32.

11. Ce traitement de la commissure des lèvres appartient lui aussi au style traditionnel de l'Ancien Empire et, notamment, de la VI^e dynastie; cf. Aldred, in *Le temps des Pyramides*, p. 206 et Desroches-Noblecourt, *Un siècle de fouilles*, p. 65.

12. Sur ces conventions, cf. l'étude de Vandersleyen in *CdE* 48/95, p. 17-18.

13. Cf. Vandier, *o.c.*, p. 78. Ce détail ne constitue pas un critère de datation. Les attestations s'échelonnent, en fait, de la V^e dyn. jusqu'à

la fin de l'Ancien Empire; cf., par ex., Brooklyn 49.215, V^e dyn. (Cooney, *BMB* 13/3, fig. 1); Hildesheim 1, V^e dyn. (*CAA*, Lf. 1) et Hildesheim 2972, VI^e-VIII^e dyn. (*CAA*, Bd. 2, Lf. 4).

14. Caire *JdE* 87818, VI^e dyn. (PM III², p. 275; Lange-Hirmer, *L'Égypte*, 1956, pl. 57). Un traitement analogue de la perruque figure sur une « concubine du mort », découverte dans une sépulture du Moyen Empire; cf. Keimer, *Remarques sur le tatouage dans l'Égypte ancienne*, pl. 18, 2 et p. 34.

15. Vandier, *o.c.*, p. 102. Occasionnellement, ce type de coiffe est également porté par des hommes, durant la PPI (stèle Bruxelles E. 4985, cf. Limme, *Stèles égyptiennes*, p. 18).

pointu. 'Iswt porte une longue robe blanche qui s'arrête au-dessus des chevilles. La carnation jaune du corps féminin montre que la dame n'était parée d'aucun bijou. Signalons, enfin, que la position de la tête, légèrement avancée par rapport au buste vertical, confère à la silhouette une attitude qui paraît empreinte d'une certaine résignation inquiète (cf. pl. XXXIV *b, e, f, g*).

Le couple de *Pjppj-jm³* et 'Iswt est assis sur une banquette sans dossier, mais pourvue d'un coussin placé sur le treillage du cadre (cf. pl. XXXIV *d*). Le meuble lui-même était en bois, comme le révèlent distinctement les traces d'ocre jaune relevées sur le siège¹⁶. Celui-ci se composait, d'une part, d'un châssis, dont les parties longitudinales se terminent par des renflements en forme de lotus, d'autre part, de pieds thériomorphes, sculptés à l'image de pattes de lions¹⁷. Celles-ci, conformément à l'usage, reposent sur des socles de section trapézoïdale¹⁸.

À l'inverse des sièges individuels, dont les pieds sont tournés dans la direction des occupants, la banquette fut assimilée à un lit et orientée de la même façon¹⁹. Les pieds, qui dessinent à chaque fois une paire de pattes, sont tournés vers l'avant. C'est-à-dire, vers *Pjppj-jm³*, qui est assis sur les pattes antérieures et la crinière des lions, tandis que sa femme, en léger retrait, occupe la partie arrière, désignée par les pattes postérieures des félins (cf. pl. XXXIV *b, d, e, f*).

INSCRIPTIONS

Une inscription verticale, gravée sur le siège, entre les jambes des deux personnages, livre le texte suivant (cf. fig. 3) :

« *Le gouverneur de l'Oasis et directeur des prophètes, Pjppj-jm³, privilégié.* »

Sur les monuments découverts en superstructure, le propriétaire du mastaba porte, en plus de son nom de *Pjppj-jm³* (Ranke, *PN I*, 131, 19; XXII; II; 357), celui de *Mrjj-R'w-jm³*²⁰, à l'instar d'un vizir de Pépi II²¹. Plusieurs attestations onomastiques de ce type ont déjà été étudiées : M. Alliot²² et H. Kees²³ y ont, notamment, décelé l'indice d'un hommage lige, susceptible de fournir également une indication chronologique²⁴.

16. Cf. Fischer, *MMJ* 10, p. 11. La même couleur jaune se retrouve sur un siège sculpté sur la stèle de 'Idy (B. 815), découverte dans la chapelle d'une sépulture secondaire de la cour septentrionale. Cf. Valloggia, *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar* II, p. 322-323.

17. Sur ces meubles, cf. Fischer, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne*, p. 184-187.

18. Une paire de supports de ce type fut découverte dans un sondage exécuté en 1978 à 'Ayn Aşil; cf. l'étude de Vercoutter, in *BIFAO* 78,

p. 81-100 et pl. 37.

19. Fischer, *o.c.*, 188-189.

20. Cf. Osing, *o.c.*, p. 21-22; nos. 1 et 6 *a*.

21. *PM III*², p. 915.

22. *BIFAO* 37, p. 119, n. 1 et *FIFAO* 10, p. 8.

23. *NGWG*, Bd. IV, Nr. 2, p. 44-45.

24. Cf., en dernier lieu, Cherpion, *BSAK* 1, p. 19 et suiv.; en particulier § 6. On observera, toutefois, que le nom de *Pjppj-jm³* fut encore porté durant la Première Période Intermédiaire; cf., par ex., Settgast, *MDIAK* 19, p. 11.

Devant les pieds de la dame, une seconde inscription en ligne comporte la mention suivante (cf. fig. 3) :

« *Sa femme bien-aimée, l'auguste dame de la Cour, 'Iswt.* »

Pour l'Ancien Empire, la forme masculine 'Isw a déjà été enregistrée par H. Ranke (PN I, 45, 19); tandis que le titre *špswt-nšwt*, connu dès le début de la VI^e Dynastie, s'est maintenu durant la Première Période Intermédiaire²⁵.

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Plusieurs singularités, liées au traitement et à la provenance de ce groupe, méritent, enfin, d'être soulignées.

L'attitude des personnages, à elle seule, constitue une nouveauté que l'on tenait précédemment pour une innovation du Nouvel Empire. W. Spiegelberg, dans une brève communication intitulée : *Note on the feminine Character of the New Empire*²⁶, avait relevé, dans la statuaire de l'Ancien Empire, que le geste affectueux d'une épouse entourant d'un bras son conjoint, demeurerait sans réciprocité masculine. En revanche, l'art du Nouvel Empire, avec ses effigies de couples enlacés, traduisait, selon lui, une mentalité nouvelle qui s'était départie de sa virilité d'autrefois . . .

La découverte de Balat vient évidemment remettre en question cette appréciation!

Au plan de la réalisation, on observe que ce groupe se distingue nettement des œuvres du Nouvel Empire²⁷, notamment par l'absence de l'habituel pilier dorsal²⁸. Cette incartade aux usages plus récents, tout en prêtant à l'exécution une certaine maladresse, lui confère en même temps une élégance assurément recherchée par les artistes de l'Ancien Empire. Dès la V^e Dynastie, les normes de la statuaire visaient à alléger les œuvres en détachant, par exemple, du bloc de pierre, les membres du corps et ceci, sans égard pour leur pérennité²⁹!

Dans l'iconographie de l'Ancien Empire, l'attitude de *Pjpi-jm*³⁰ et d'*'Iswt* demeure, à ma connaissance, exceptionnelle, tant dans la statuaire que dans l'art du relief³⁰. La

25. Cf. Fischer, *JAOS* 81, p. 423 et Id. *Dendera*, p. 99, n. 449.

26. *JEA* 15, p. 199.

27. Cf. l'attitude *PNE* VI, A (Vandier, *Manuel* III, p. 441). Un exemple du début de la XVIII^e dynastie fut publié par Cassirer, in *JEA* 41, p. 72-74. Pour des modèles royaux, cf. Vandier, *o.c.*, p. 310, *RNE* 21, p. 421.

28. Sur la présence du pilier dorsal dans la statuaire, cf. Bothmer, *Egyptian Sculpture*, p. xxxiv.

29. Cf. Scharff, *JEA* 26, p. 48 et pl. 10, 2; autre exemple in Berlekey Mus. 6-19785 (cf. Lutz, *Eg. Statues and Statuettes*, pl. 33 b) et, pour la

statuaire royale, Brooklyn 39.119 et 39.121 (Aldred, *Le temps des Pyramides*, p. 204-205; statues de Pépi I^{er} agenouillé et de la reine Ankhnesmeryrê, tenant son fils Pépi II sur ses genoux).

30. Les représentations de personnages enlacés, sculptés en ronde-bosse, sont recensées et étudiées par Fischer, in *JNES* 18, p. 248-250. Pour le Moyen Empire, cf. le relief Munich ÄS 1621 (Müller, *Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst*, München 1972, no. 32 a, pl. 20). Pour la statuaire, cf., par exemple, U.C. 14'346 (Page, *Egypt. Sculpture : Archaic-Saite*, p. 49, No. 54).

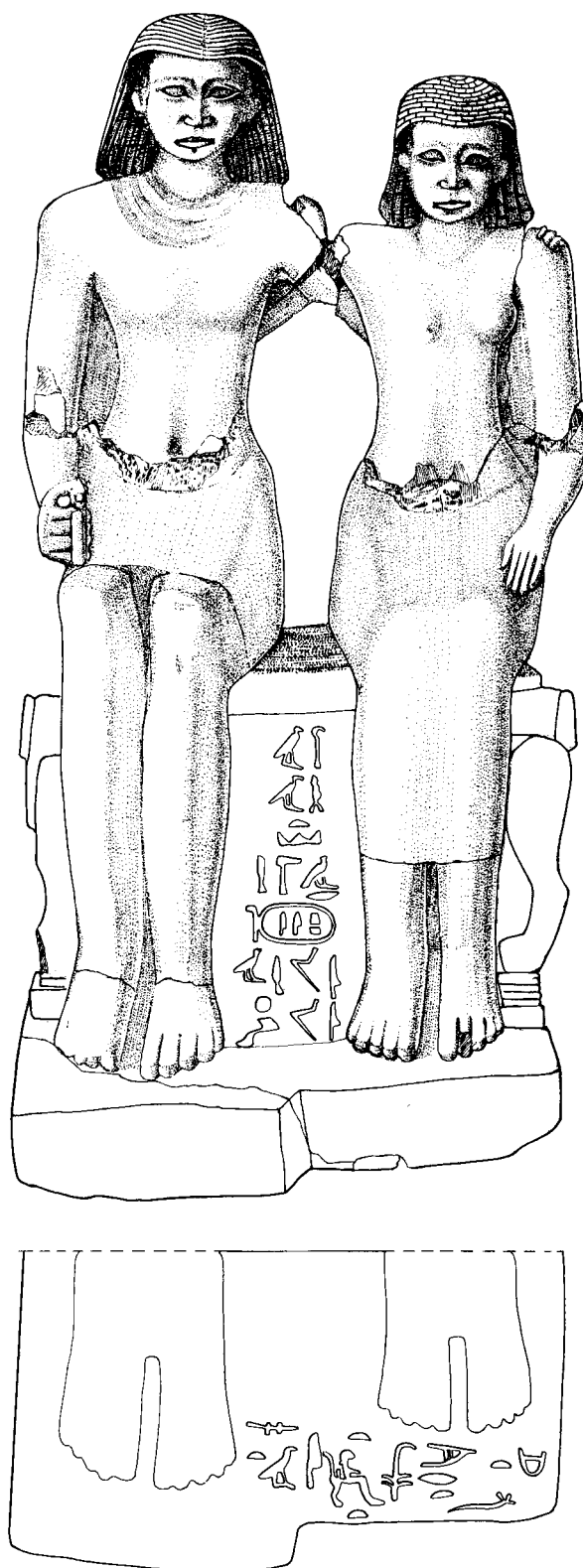


Fig. 3

seule représentation susceptible d'être rapprochée de ce groupe provient de la chapelle de Mersyankh III, à Gîza (cf. pl. XXXVa). Le tableau sculpté dans la chambre du puits funéraire montre la reine Mersyankh III et sa mère, Hetephérès, debout, enlacées. La femme de droite passe son bras gauche autour de l'épaule de sa compagne; tandis que celle-ci entoure, de son bras droit, la taille de sa voisine ³¹.

Parmi les scènes de personnages debout enlacés, rappelons que l'iconographie sumérienne enregistre également un type d'attestations proches de l'exemple conservé dans la chapelle de Mersyankh III. Il s'agit, en l'occurrence, de plaquettes de terre cuite, découvertes entre 1929 et 32, par H. de Genouillac, à Tello (Lagash). Ces reliefs, estampés à l'aide de matrices, ont été récemment étudiés par M.-Th. Barrelet ³². La pièce, reproduite ici, à titre de comparaison (cf. pl. XXXVb), appartient aux collections du musée du Louvre (AO. 16'676 — haut. 0,11 m) ³³. Elle offre l'image d'un couple de divinités ou d'humains (?), figurant, peut-être, une allusion aux *hieros gamos*, garants annuels de la fécondité et de la fertilité du pays ³⁴. Les deux effigies, de profil, se regardent en s'enlaçant mutuellement, dans un geste analogue au groupe de Balat; tandis que leur bras libre est appliqué sur la poitrine. Il n'est, enfin, pas indifférent de préciser que ces témoignages mésopotamiens, chronologiquement situés entre le *babylonien ancien* et l'époque de la dynastie d'Ur III ³⁵ (env. 2111-2003 av. J.-C.) ³⁶, sont donc plus ou moins contemporains de la fin de l'Ancien Empire et de la Première Période Intermédiaire.

Le siège sur lequel sont assis *Pjpy-jm* et *'Iswt* constitue également une nouveauté dans la statuaire privée de cette époque. Les éléments du décor de cette banquette (cf. *supra* et pl. XXXIV) ne laissent pas de rappeler l'ornementation d'un siège royal, tel qu'il apparaît décrit aux Textes des Pyramides : « Il (= le roi) est assis sur ce trône précieux, dont les protubérances sont des lions et dont les pieds sont les sabots d'un grand taureau sauvage » (Tpyr. § 1124) ³⁷. Or, C. De Wit a montré que la symbolique attachée à ces félins royaux caractérisait d'abord le pouvoir victorieux du souverain sur les ténèbres; puis, par extension, celui d'un agent de renaissance ³⁸. L'hypothèse paraît, de surcroît, bien confirmée par la typologie des tables d'embaumement et des lits osiriens habituellement dotés de ces attributs

31. Cf. Dunham-Simpson, *The Mastaba of Queen Mersyankh III*, G. 7530-40, Giza Mastabas I, p. 18. Une attitude très semblable apparaît sur la stèle Caire CG 1414 (cf. Fischer, *o.c.*, fig. 14 a). Pour la Première Période Intermédiaire, joindre la stèle Pushkin Mus. I, 1.a 5558 (cf. Hodjash-Berlev, *Eg. Reliefs and Stelae in the Pushkin Mus.*, Moscow, p. 62, No. 24, fig. p. 60).

32. *Figurines et reliefs en terre cuite de la Mésopotamie antique I* (Paris, 1968), p. 290-291; 294-296, Nos 515-525 et pl. 49.

33. La photographie de cette plaquette m'a été aimablement adressée par la Conservation du Département des Antiquités orientales du musée du Louvre, grâce à l'obligeance de M^{lle} Nicole

Chevalier, que je remercie vivement ici.

34. Cf. Barrelet, *o.c.*, p. 290-291.

35. *Ibidem*, p. 291.

36. Selon Garelli, *Le Proche-Orient asiatique*, p. 234.

37. Cf. également Tpyr. § 1939 et le déterminatif du § 306 e; Daumas, *La civilisation de l'Égypte pharaonique*, p. 63; De Wit, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, p. 159-160 (qui souligne, après U. Schweizer, que les meubles à pieds de bovidés disparaissent après la III^e dynastie pour être remplacés par des pieds en forme de pattes de lion. Cf. également Fischer, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne*, p. 185-186).

38. De Wit, *o.c.*, p. 160-163.

thériomorphes³⁹. On ne sera donc pas autrement surpris de relever une telle ornementation sur un monument à vocation funéraire, tel que le groupe de Balat. De plus, il est connu qu'un lit pouvait, occasionnellement, être utilisé comme siège⁴⁰; un exemple tardif, en calcite, conservé au musée de Louxor (inv. J. 145), fut d'ailleurs découvert dans les ruines du temple de Ramsès III, à Médinet Habou⁴¹.

Dans la perspective d'une insertion de ce groupe dans le courant stylistique de la statuaire privée, on se souviendra que les monuments familiaux de l'Ancien Empire furent régulièrement sculptés dans du calcaire⁴²; que les attitudes dérivèrent de modèles royaux⁴³ et, enfin, qu'il est admis qu'une œuvre de qualité, découverte en province, provenait généralement d'ateliers memphites⁴⁴. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'origine du groupe de Balat qui incorpore, lui aussi, les caractéristiques essentielles d'une production memphite.

L'examen de la pierre indique, toutefois, l'emploi d'un calcaire local. L'analyse d'échantillons a, en effet, montré que le calcaire de Dakhla, finement bioclastique, avec inclusions de petits foraminifères, date de l'ère tertiaire et diffère donc des calcaires nummulitiques de la région du Caire⁴⁵. Dans ces conditions, il est permis de penser que le groupe de *Pjpy-jm3* et *Iswt* fut sculpté sur place, à 'Ayn Ašīl. On signalera, dans la même optique, la trouvaille, en 1985, de quatre fragments d'une, ou plusieurs statues de personnages assis, en calcaire (Inv. B. 942-943; 945-946/IFAO 3117-3118; 3126-3127), découverts lors de la fouille de la cheminée creusée par les pilliers. Le rapprochement de tels indices, s'il devait se confirmer, appellerait un réexamen du problème. Pour l'heure, on ne saurait donc écarter l'éventualité d'un passage de sculpteurs, temporairement détachés des ateliers royaux. Cette dernière suggestion prend, naturellement, en compte la récente mise au jour, à 'Ayn Ašīl, d'un décret royal visant à instituer un culte funéraire pour les gouverneurs de l'oasis⁴⁶. L'octroi d'un tel privilège devait, sans doute, être assorti d'une dotation de main-d'œuvre capable d'assurer les nécessités d'un tel office.

La sculpture de ce groupe, réalisée dans l'oasis, concilierait ainsi la provenance de la matière avec l'esthétique de l'époque. Celle-ci, on le sait, fut caractérisée par une volonté de réaction contre les conventions de la tradition⁴⁷. Aussi la statuaire de cette période a-t-elle enregistré des tentatives originales, constituées d'attitudes nouvelles et empreintes

39. Schweitzer, *Löwe und Sphinx im alten Ägypten*, pl. 8, 1 et 14, 4.

40. Cf. Fischer, *L'écriture*, p. 188 et pl. 49.

41. Cf. Bothmer, *Cat. du musée d'art égyptien ancien de Louxor*, p. 23-24, N° 49, fig. 36-37.

42. Cf. Vandier, *Manuel III*, p. 79. La sculpture de statues en pierre devint rare durant la Première Période Intermédiaire (*ibidem*, p. 160); cf., toutefois, l'exemple du groupe de Leyde, signalé par Seidel et Wildung, *apud* Vandersleyen, *Das alte Ägypten (Propyläen Kunstgeschichte 17)*, p. 229, no. 147. À cet usage s'est substitué celui des œuvres de bois, dont les provinces ont déjà livré de nombreuses attestations : cf. Vandier, *o.c.*,

p. 92 et Brovanski, *Mél. Gamal Eddin Mokhtar I*, p. 127, n. 68. On notera, enfin, que les statues de couples deviennent particulièrement rares durant le Moyen Empire : cf. Vandersleyen, *CdE 48/95*, p. 16.

43. Cf. Cooney, *BMB 13*, p. 1.

44. Cf. Vandier, *o.c.*, p. 92 et Aldred, *Le temps des Pyramides*, p. 206.

45. Je dois l'examen d'une série d'échantillons à l'amitié de mon collègue R. Wernli, géologue. Qu'il trouve ici le témoignage de ma reconnaissance pour son concours cordial.

46. Cf. Pantalacci, *BIFAO 85*, p. 245-254.

47. Cf. Vandier, *Manuel III*, p. 138.

d'un réalisme notoire dans le modelé des visages ⁴⁸. Le groupe de Balat, en dépit de son éloignement de la capitale, ne paraît pas faire exception aux règles de son temps : l'essentiel des informations recueillies milite en faveur de son attribution à la VI^e dynastie.

L'emplacement de la découverte du groupe, à l'intérieur de l'appartement funéraire, en offre un argument supplémentaire.

W.S. Smith ⁴⁹ puis C. Vandersleyen ⁵⁰ ont déjà mentionné l'évolution des conceptions de la fin de l'Ancien Empire qui entraînèrent le dépôt d'effigies dans une niche, dans le puits ou, encore, dans le caveau d'une infrastructure. Or, plusieurs statuettes, découvertes *in situ* dans des chambres funéraires, appartiennent à une tranche chronologiquement échelonnée de la seconde moitié de la V^e dynastie à la fin de l'Ancien Empire. Les attestations les plus anciennes (fin V^e-VI^e dyn.) proviennent des cimetières de Naga ed-Dêr ⁵¹ et de Gîza ⁵²; tandis que les exemples contemporains de la VI^e dynastie paraissent actuellement circonscrits à la région memphite ⁵³.

Il n'est donc pas sans intérêt de relever, pour conclure, que l'éloignement géographique de l'oasis n'a pas entravé la diffusion de concepts funéraires nouveaux, que les Égyptiens perpétueront de façon spectaculaire durant le Moyen Empire ⁵⁴.

48. Cf. sur ce sujet l'analyse de Vandier, *o.c.*, p. 139 et de Bothmer in *Expedition* 24/2, p. 27-39.

49. *HESPOK*, p. 94.

50. *LdÄ* II, col. 871.

51. Cf. Reisner, *ASAE* 5, p. 108.

52. Cf. Lutz, *Eg. Stat. and Statuettes*, p. 27, à propos de la statue du Berkeley Mus. 6-19'768 (fin V^e-VI^e dyn. : PM III², 56) et Junker, *Gîza* VII,

p. 125 (fin V^e dyn. ou plus tard : Bær, *Rank and Title*, p. 113 [377]).

53. Junker, *Gîza* VIII, p. 140 (fin VI^e dyn. ou plus tard : Bær, *o.c.*, p. 79 [183]) et Hassan, *Gîza* V, p. 50 (Pépi I^{er} ou plus tard : *Ibidem*, p. 84 [210]).

54. Cf. *supra*, n. 50 et Fischer, *BMMA* 17, p. 145.



a. Vue de trois-quarts.



b. Lors de la découverte, vu de l'est.



c. Détail.



a. Infrastructure du mastaba de *Pjpi-jm3*, avec la descenderie et l'entrée, vues de l'ouest (1989).



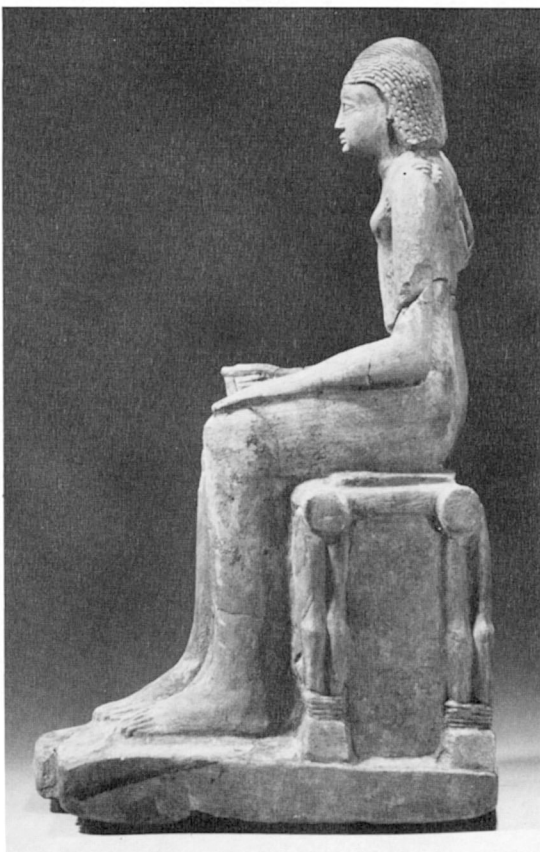
b. Antichambre de l'appartement funéraire, nappe de jarres et groupe statuaire *in situ* (angle supérieur gauche), vus de l'est.



d. Face.



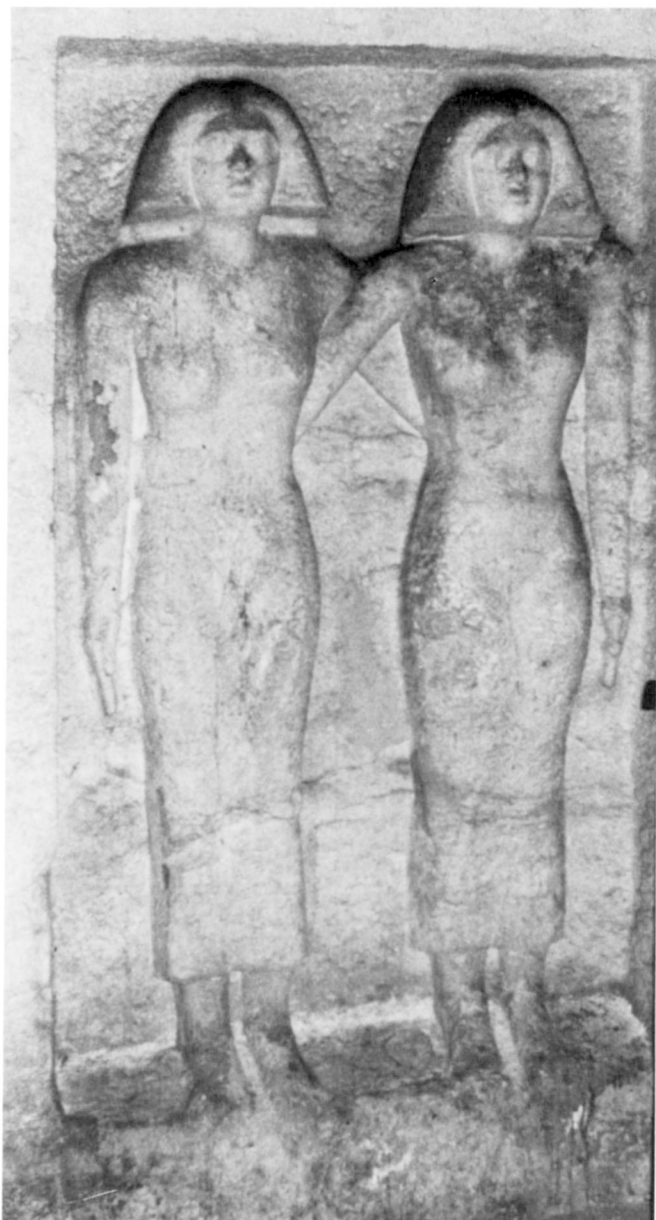
e. Dos.



f. Profil gauche.



g. Profil droit.



a. Groupe de Mersyankh III
et Hetepherès, Giza,
mastaba G. 7530,
chambre ouest, paroi ouest.



b. Plaquette provenant de Tello,
musée du Louvre. Département des Antiquités orientales
(Inv. AO 16'676). (Photo. Chuzeville)